



CANADIAN WILDLIFE FEDERATION
FÉDÉRATION CANADIENNE DE LA FAUNE

États financiers

Pour l'exercice terminé le 29 février 2012

Fédération canadienne de la faune
États financiers
Pour l'exercice terminé le 29 février 2012

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Bilan	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Sommaire des principales conventions comptables	7
Notes afférentes aux états financiers	14
Annexe des dépenses	22

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Fédération canadienne de la faune

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fédération canadienne de la faune, qui comprennent le bilan au 29 février 2012 ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération canadienne de la faune au 29 février 2012, ainsi que ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des principes comptables généralement reconnus du Canada ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Collins Barrow Ottawa s.r.l.

Comptables agréés, experts-comptable autorisés
le 9 juin 2012
Ottawa (Ontario)

Fédération canadienne de la faune

Bilan

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Au 29 février **2012** **2011**

(Montants comparatifs en date du 28 février 2011)

Actif

Actif à court terme

Espèces et quasi-espèces (note 1)	1 520 \$	2 202 \$
Débiteurs	221	298
Dépenses payées d'avance	220	301
	1 961	2 801
Placements (note 2)	6 265	6 184
Placement affecté (note 3)	200	200
Immobilisations (note 4)	2 225	2 303
Frais d'acquisition reportés des donateurs (note 5)	457	394
	11 108 \$	11 882 \$

Passif et actif net

Passif à court terme

Créditeurs et charges à payer (note 6)	1 405 \$	1 821 \$
Obligations découlant de publication de magazines échéant au cours du prochain exercice	315	306
Produits constatés d'avance (note 7)	125	-
	1 845	2 127
Obligations découlant de publication de magazines	106	110
	1 951	2 237

Actif net

Affecté pour fin de dotation (note 3 and 8)	200	200
Réserves affectées à l'interne (note 8)		
Investies en immobilisations	2 225	2 303
Investies dans les frais d'acquisition reportés des donateurs	457	394
Remplacement d'immobilisations	250	250
Fonds de roulement	3 323	3 403
Programmes	2 481	2 943
Gains nets non réalisés sur placements (note 2)	221	152
	9 157	9 645
	11 108 \$	11 882 \$

Pour le conseil:

Dave Powell _____

John Ford _____

Président

Trésorier

Fédération canadienne de la faune État de l'évolution de l'actif net

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Pour l'exercice terminé le 29 février

(Montants comparatifs pour l'exercice terminé le 28 février 2011)

	Réerves internes affectées							sur Non affectés	2012 Total	2011 Total
	Affecté pour fin de donation	Investies en Immobilisations	Investies dans les frais d'acquisition reportés des donateurs	Remplace- ment des Immobilisations	Fonds de roulement	Pro- grammes	Gains nets non réalisés placements (note 2)			
Solde , au début de l'exercice	200 \$	2 303 \$	394 \$	250 \$	3 403 \$	2 943 \$	152 \$	-	9 645 \$	11 017 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	-	(316)	(655)	-	-	-	69	414	(488)	(1 372)
Investissement en immobilisations	-	238	-	-	-	-	-	(238)	-	-
Investissement dans les frais d'acquisition des donateurs	-	-	718	-	-	-	-	(718)	-	-
Virements internes	-	-	-	-	(80)	(462)	-	542	-	-
Solde , à la fin de l'exercice	200 \$	2 225 \$	457 \$	250 \$	3 323 \$	2 481 \$	221 \$	-	9 157 \$	9 645 \$

Fédération canadienne de la faune

État des résultats

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Pour l'exercice terminé le 29 février	2012	2011
<small>(Montants comparatifs pour l'exercice terminé le 28 février 2011)</small>		
Revenus		
Publication de magazines	558 \$	641 \$
Dons	12 357	10 508
Legs	1 128	1 608
Royautés et commissions	16	20
Revenu de programme (note 3)	375	383
Revenu de placements (note 2)	258	208
Autres	153	88
	14 845	13 456
Dépenses (annexe)		
Programmes		
Programmes d'éducation / de conservation (note 12)	9 553	8 978
Publication de magazines	661	711
Services de soutien		
Levée de fonds (note 12)	3 686	3 669
Administration et frais généraux	1 400	1 465
Publication de magazines	33	5
	15 333	14 828
Insuffisance des revenus		
sur les dépenses pour l'exercice	(488) \$	(1 372) \$

Fédération canadienne de la faune

État des flux de trésorerie

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Pour l'exercice terminé le 29 février	2012	2011
<i>(Montants comparatifs pour l'exercice terminé le 28 février 2011)</i>		
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Insuffisance des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(488) \$	(1 372) \$
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations	316	183
Amortissement des frais d'acquisition des donateurs	655	728
(Gains) pertes nets réalisés sur placements à long terme	18	(63)
(Gains) pertes nets non réalisés sur placements à long terme (note 2)	(69)	107
	432	(417)
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	(128)	208
	304	(209)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(238)	(167)
Augmentation des créiteurs et charges à payer reliés aux dépenses immobilisées	-	(85)
Frais d'acquisitions capitalisés des donateurs	(718)	(566)
Produits nets sur vente (coût d'acquisition) de placements à long terme	(30)	567
	(986)	(251)
Diminution des espèces et quasi-espèces au cours de l'exercice	(682)	(460)
Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice	2 202	2 662
Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice (note 1)	1 520 \$	2 202 \$

Fédération canadienne de la faune

Sommaire des principales conventions comptables

Au 29 février 2012

Nature de l'exploitation La Fédération canadienne de la faune (la Fédération) est incorporée sans capital-actions sous la Partie II de la Loi sur les corporations du Canada et vise à promouvoir la qualité et pérennité de la faune canadienne et de l'environnement. Le nom légal de la Fédération est la Fédération Canadienne de la Faune Inc. et opère sous le nom de la Fédération canadienne de la faune (la Fédération). La Fédération est constituée comme organisme de charité, elle est donc exonérée d'impôt et peut émettre des reçus officiels aux fins d'impôts à ses donateurs. Cette organisation opère grâce aux cotisations et dons reçus de ses divers membres et donateurs. La Fédération produit et distribue des magazines qui touchent différents aspects reliés à la faune, ce qui constitue la majeure partie de son programme d'éducation. La Fédération publie aussi d'autres informations éducatives et vend de la documentation relié à la nature visant à informer les gens au sujet de la conservation de la faune.

De plus, la Fédération entreprend aussi des projets de recherche spécifiques au sujet de la conservation de la faune. Elle représente aussi les intérêts des canadiens et des canadiennes qui se soucient de la faune et de l'environnement.

Utilisation d'estimations La préparation d'états financiers, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, requiert l'utilisation d'estimations et de suppositions qui affectent la présentation des actifs et passifs en date de fin d'exercice ainsi que des recettes et dépenses de la période terminée à cette date. Les résultats de l'exercice pourraient s'avérer différents des estimations et suppositions des dirigeants à mesure que des informations additionnelles seront obtenues. Ces estimations et suppositions sont révisées de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont enregistrés à l'exercice dans lequel ils sont connus.

Les estimations significatives comprennent les hypothèses utilisées lors de l'estimation de la juste valeur des placements; lors de l'établissement de la vie utile et de l'amortissement des immobilisations; lors de l'estimation du montant, la période d'amortissement et le bénéfice futur des frais d'acquisition reportés des donateurs; et lors de l'estimation des provisions pour les charges à payer.

Instruments financiers Les normes comptables sur les instruments financiers requièrent que tous les actifs financiers et les passifs financiers soit catégorisés selon leurs caractéristiques, l'intention des cadres ou le choix de la catégorie dans certains cas. Les actifs financiers doivent être catégorisés comme actif détenu à des fins de transactions, placement détenu jusqu'à leur échéance, actif disponible à la vente ou prêt et créance. Les passifs financiers doivent être catégorisés comme passif détenu à des fins de transactions ou autre passif. Lorsque comptabilisés initialement, les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Durant les exercices ultérieurs, les actifs financiers et

Fédération canadienne de la faune

Sommaire des principales conventions comptables

Au 29 février 2012

Instruments financiers
(suite)

les passifs financiers détenus à des fins de transactions ainsi que les actifs financiers disponibles à la vente seront évalués à leur juste valeur.

Les gains et les pertes résultant de la variation de la juste valeur d'un actif financier ou d'un passif financier détenu à des fins de transactions seront comptabilisés aux résultats d'exploitations lorsqu'ils auront lieu et seront séparés par la Fédération comme composante des résultats d'exploitation et séparés comme composante affectée à l'interne de l'actif net jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, ou comme composante des contributions reportées si la variation de la juste valeur d'un actif financier détenu à des fins de transactions est affectée. Les variations de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées comme augmentation ou diminution directe de l'actif net jusqu'à ce qu'elles soient réalisées ou qu'il y ait une diminution en valeur autre que temporaire, qui alors serait comptabilisées aux résultats d'exploitation.

Les items classés dans les catégories suivantes seront comptabilisés au coût amorti et les gains ou pertes sont comptabilisés aux résultats d'exploitation lorsque réalisés ou qu'il y ait eu une diminution de valeur autre que temporaire. Ces catégories comprennent les prêts et créances, les placements détenus jusqu'à leur échéance et les autres passifs.

Les instruments financiers de la Fédération sont composés des espèces et quasi-espèces, des placements, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer ainsi qu'une marge de crédit.

Les espèces et quasi-espèces, et les placements sont catégorisés comme étant détenus à des fins de transactions et sont comptabilisés à leur juste valeur basée sur les valeurs de la bourse tel que fournis par les courtiers de placement de la Fédération.

Les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, et la marge de crédit sont catégorisés comme prêts et créances ou autre passif. Ils sont comptabilisés au coût amorti, qui, à moins d'avis contraire, se rapproche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme.

À moins d'avis contraire, selon l'avis de la direction, la Fédération n'est pas exposé à un risque important de taux d'intérêt, à un risque important de taux de change, ni à un risque de crédit important qui proviendraient des instruments financiers.

Instruments financiers,
Information à fournir

La Fédération a opté de fournir l'information et présenter les instruments financiers selon le chapitre 3861 du manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), Instruments financiers - informations à fournir et présentation, en ce qui concerne ces états financiers, plutôt que les chapitres 3862 et 3863 du manuel de l'ICCA qui sont plus exigeants. Les chapitres 3862 et 3863 requièrent la présentation de plus d'information reliée aux risques ainsi que la façon que l'organisation gère ces risques, incluant une analyse étendue de sensibilité.

Fédération canadienne de la faune

Sommaire des principales conventions comptables

Au 29 février 2012

Gestion des risques financiers

La Fédération gère son portefeuille de placements selon les montants de ses actifs nets affectés à la réserve de fonds de roulement et à la réserve de programmes. La somme de ces réserves forme le "point de référence". Les placements typiques basés sur ce "point de référence" sont tel qui suit:

- Les réserves d'encaisse sous le "point de référence" sont investies dans des placements à court terme. Cette approche permet de maximiser les revenus d'intérêts en gardant une liquidité des actifs. Une combinaison de fonds monétaire et de placements à revenu fixe serait utilisée dans ce genre de situation.
- Les réserves d'encaisse au dessus du "point de référence" sont investies dans les placements à plus long terme. Ces placements sont évalués en tenant compte du risque auquel les ressources de la Fédération sont exposées et le rendement attendu. En tout temps, la Fédération investit et gère ces placements tel que ferait un investisseur prudent. Une combinaison de fonds de revenus et de fonds équilibrés conservateurs serait utilisée dans ce genre de situation.

De plus, l'encaisse de la Fédération est détenue par une banque à charte Canadienne.

La Fédération n'est pas impliquée dans des activités de couvertures et ne possède ou n'utilise aucun instrument dérivé pour transiger.

Risque de change

La Fédération est exposée au risque de change en raison de transactions entreprises en dollars U.S. au courant de l'exercice.

Risque de taux d'intérêt

Les obligations du gouvernement du Canada, des gouvernements provinciaux et de sociétés ainsi que les autres placements à revenu fixe détenus par la Fédération, tel qu'indiqué à la note 2 afférente aux états financiers, portent intérêt à des taux fixes, de sorte que la Fédération est exposée au risque découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Fédération canadienne de la faune

Sommaire des principales conventions comptables

Au 29 février 2012

Gestion des risques financiers (suite)

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La perte maximale due au risque de prix est représentée par la juste valeur du portefeuille tel qu'indiqué aux notes 1 et 2 de ces états financiers.

Risque de crédit lié aux investissements

Le risque de crédit lié aux investissements est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La Fédération est exposée à ce risque par le biais de l'encaisse, des quasi-espèces, des obligations et des autres titres à revenu fixe, tel qu'indiqué aux notes 1 et 2 de ces états financiers. Le risque de crédit découlant de ces placements se limite généralement à la juste valeur de ces derniers.

Risque de concentration des investissements

Le risque de concentration des investissements est le risque qu'un portefeuille soit davantage exposé en raison d'une concentration dans des titres qui présentent les mêmes caractéristiques ou qui sont soumis aux mêmes conditions économiques, politiques ou autres. Ce risque est mitigé en assurant que le portefeuille limite l'affectation géographique ainsi que les placements dans les entités individuelles.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas pouvoir générer suffisamment d'encaisse et de quasi-espèces en temps opportun et de façon efficiente pour répondre aux exigences de dépenses. La Fédération réduit son exposition à ce risque en limitant ses placements dans des instruments financiers qui sont négociés sur les marchés actifs et qui peuvent donc se vendre rapidement.

Autre risque de crédit

L'autre risque de crédit de la Fédération est principalement attribuable aux comptes débiteurs. Ces comptes sont gérés et analysés de façon continue. La Fédération est d'avis que son exposition aux créances irrécouvrables est faible.

Fédération canadienne de la faune

Sommaire des principales conventions comptables

Au 29 février 2012

Frais de transaction Les frais de transaction, s'il a lieu, reliés aux instruments financiers de la Fédération sont comptabilisés aux opérations lorsqu'encourus.

Constatation des produits La Fédération utilise la méthode des reports pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées, incluant les contributions gouvernementales, sont constatées à titre de recettes de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les contributions non affectées, incluant les dons, les legs, les royautés et les commissions sont constatés à titre de recettes lorsque ces montants ont été reçus ou sont à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

La publication de magazines est comptabilisée initialement comme obligations découlant de publication de magazines au bilan et les recettes qui en dérivent sont comptabilisées durant la période de souscription au magazine en question.

Les variations de juste valeur sur les placements sont comptabilisées comme revenu de placement et constatées comme revenu à l'état des résultats d'exploitation ou comme une composante des contributions reportées si le revenu de placement est affecté.

Les revenus de placement affecté sont constatés à titre de recettes dans l'exercice auquel les dépenses qui y sont reliées sont engendrées. Les revenus de placement non-affecté sont constatés lorsqu'ils sont réalisés.

Devise étrangère La conversion en dollars canadiens des transactions qui ont eu lieu au cours de l'année en dollars américains, se fait au taux de change effectif à la date de la transaction. La conversion en dollars canadiens des actifs monétaires en dollars américains se fait au taux de change effectif en fin d'exercice. Tous gains ou pertes qui résultent de cette conversion sont inclus dans la détermination de l'excédent (défiance) des recettes sur les dépenses pour l'année.

Services reçus gratuitement Les services contribués qui sont utilisés dans le cours normal des activités de la Fédération et qui auraient été autrement achetés sont enregistrés à leur juste valeur à la date qu'ils ont été contribués si leurs juste valeur peut être estimé avec un certain degré de certitude. Ces services ne sont pas enregistrés dans les états financiers.

De plus, les membres de la direction offrent leurs services gratuitement à la Fédération afin de l'aider dans ses opérations. Ces services non pas été reflétés aux états financiers en raison de la difficulté de déterminer leur juste valeur.

Fédération canadienne de la faune

Sommaire des principales conventions comptables

Au 29 février 2012

Espèces et quasi-espèces Les espèces et quasi-espèces sont définies comme étant les soldes bancaires; les dépôts à terme; et les placements à court terme fortement liquides qui peuvent être convertis en argent comptant déterminable et dont la valeur risque peu de varier. Normalement, seulement les placements non participatifs venant à échéance en 90 jours ou moins de leur date d'achat seront considérés comme faisant partie des quasi-espèces. Autrement, ils seront inclus dans les activités d'investissement. De plus, les découverts bancaires seraient inclus dans les quasi-espèces s'ils sont remboursables sur demande et font partie intégrante de la gestion de l'encaisse de la Fédération, alors que le solde bancaire fluctue de façon régulière entre un découvert et un solde positif. Autrement, ils seront inclus dans les activités de financement.

Immobilisations Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations reçues par voie de dons sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de la contribution, lorsqu'elle peut être raisonnablement déterminée. L'amortissement pour l'exercice 2012 est imputé selon la durée de vie estimative des actifs aux taux suivants:

Bâtiment et améliorations	40 ans, amortissement linéaire
Équipement informatique	3 ans, amortissement linéaire
Équipement de bureau	5 ans, amortissement linéaire
Mobilier de bureau	10 ans, amortissement linéaire

La Fédération revoit la durée de vie utile de ses immobilisations de façon continue prenant en considération des événements ou des changements de circonstances. En conséquence, à partir du 1^{er} mars 2011, la durée de vie utile de l'équipement informatique a été changée de 5 à 3 ans. L'impact de ce changement d'estimation comptable a été comptabilisé de façon prospective sans ajustement aux montants des périodes antérieures. L'impact de ce changement d'estimation comptable est énoncé à la note 4 des états financiers.

Frais d'acquisition des donateurs Ces frais sont amortis sur une période de trois ans basée sur la méthode de l'amortissement proportionnelle à l'ordre inversé des années, ce qui représente les bénéfices futurs attendus.

Allocation des dépenses La Fédération entreprend l'éducation / la conservation, la publication de magazines pour les membres, ainsi que d'autres programmes de levées de fonds. Les coûts de chaque programme comprennent les dépenses qui sont directement reliées fournir le programme ainsi que les coûts indirects alloués parmi certains programmes. La Fédération encourt aussi des dépenses générales et administratives reliées directement au support de ces programmes. Les dépenses générales et administratives qui supportent les programmes ne sont pas allouées aux coûts indirects des programmes.

Fédération canadienne de la faune

Sommaire des principales conventions comptables

Au 29 février 2012

Allocation des dépenses (suite) Les programmes d'éducation / conservation et les programmes de levées de fonds utilisent les mêmes matériaux, brochures et postages. Les coûts des matériaux et brochures utilisés directement par le programme d'éducation / conservation et des programmes de levées de fonds sont inclus dans chacun des programmes. Certains des matériaux et brochures inclus dans les campagnes de levées de fonds sont aussi postés à des individus qui furent identifiés comme bénéficiaires potentiels des programmes d'éducation / conservation. Une portion des coûts de ces matériaux et brochures en question fut allouée du programme de levée de fonds au programme d'éducation / conservation basé sur un estimé du pourcentage d'espace de la brochure dédié à l'éducation / conservation dans le matériel posté.

Changements future de normes comptables L'Institut Canadienne des Comptable Agrée (L'ICCA) a annoncé que toutes les entités canadiennes ayant une obligation d'information du public, sous réserve de certaines exceptions qui comprennent les organismes à but non lucratif, adopteront les normes internationales d'information financière (IFRS) à titre de principes comptables généralement reconnus du Canada pour les exercices commençant le ou après le 1^{er} janvier 2011. La Fédération, à sa discrétion, peut adopter les IFRS.

L'ICCA a également annoncé que pour les exercices débutant le ou après le 1^{er} janvier 2012, les organismes du secteur privé canadien à but non lucratif (ceux qui ne sont pas contrôlé par des entités publiques) auront un nouveau cadre de référence en matière de divulgation financière et que son adoption anticipée sera permise.

Pour les organismes qui n'adoptent pas les IFRS mais qui plutôt adoptent les nouvelles normes pour les organismes à but non lucratif, les normes existantes pour les organismes à but non lucratif demeurent et seront complétées par les nouvelles normes des entreprises privées. Les nouvelles normes des entreprises privées comprennent des changements au niveau de la constatation, de la mesure et de la présentation ainsi qu'une simplification dans de nombreux domaines ainsi qu'une réduction des divulgations requises dans les états financiers. Les IFRS requièrent dans une certaine mesure des normes de constatation, de mesure et de présentation différentes et élargies.

La Fédération prévoit adopter les nouvelles normes pour les organismes à but non lucratif mais n'a pas encore déterminé les options comptables qu'elle choisira d'adopter ainsi que l'impact potentiel de ce changement.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Au 29 février 2012

(Montants comparatifs en date du 28 février 2011)

1. Encaisse et placements à court terme

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Encaisse	378 \$	612 \$
Fonds du marché monétaire	1 142	1 590
	<u>1 520 \$</u>	<u>2 202 \$</u>

Les comptes d'encaisse sont détenus par deux institutions financières et portent intérêt. En fin d'exercice, les fonds du marché monétaire portent un taux d'intérêt de 1,15 % (2011 - 1,20 %). Les placements dans les fonds du marché monétaire peuvent facilement être liquidés si le besoin surviendrait, et conséquemment, ils sont considérés comme étant quasi-espèces. La valeur comptable des fonds du marché monétaire représente leur valeur marchande actuelle.

La Fédération a accès à une ligne de crédit non utilisée avec la banque au montant de 500 000 \$ (2011 - 500 000 \$), portant intérêt au taux préférentiel plus 0,75 % (2011 - taux préférentiel plus 0.75%).

2. Placements

Les placements comprennent des bonds du gouvernement canadien, de gouvernements provinciaux ou de corporations, des titres à revenu fixe et des actions privilégiées canadiennes. Le taux d'intérêt effectif pondéré des placements est de 1,41 % (2011 - 2,36 %). Ces placements sont négociés en bourse et peuvent être liquidés si nécessaire. Cependant, les placements sont présentés au bilan comme actif à long term afin de mieux refléter la politique de gestion de risques financiers de la Fédération tel qu'expliqué au sommaire des principales conventions comptables. La valeur au livre des placements reflètent leur juste valeur actuelle.

Au courant de l'exercice, les gains et pertes nets non réalisés résultant de l'application des nouvelles normes reliées aux instruments financiers tel que décrit au sommaire des principales conventions comptables totalisaient un gain net non réalisé de 69 000 \$ (2011 - perte de 107 000 \$). Ce gain est comptabilisée comme revenu de placement à l'état des résultats.

Le gain net cumulatif non réalisé en date du 29 février 2012 est de 221 000 \$ (2011 - 152 000 \$) et est présenté au bilan et à l'état de l'évolution de l'actif net comme réserve affectée à l'interne.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Au 29 février 2012

(Montants comparatifs en date du 28 février 2011)

3. Accord avec Environnement Canada

La Fédération a un accord avec Environnement Canada par lequel les deux organisations contribueront des fonds pour le développement d'une initiative visant la sensibilisation de la faune. Les revenus de programme comprennent 100 000 \$ (2011 - 100 000 \$) reçu d'Environnement Canada en conjonction avec cet accord. L'accord prend fin le 31 mars 2012. Environnement Canada a indiqué à la Fédération ses intentions de renouveler l'accord de l'exercice 2013.

En 2004, tel que stipulé dans l'accord, la Fédération a reçu des contributions de 100 000 \$, qui a dû, être mis de côté ainsi que 100 000 \$ des fonds de la Fédération. Ces fonds ne peuvent être utilisés que lorsque aucun autre financement sera disponible. Ces placements à court terme affectés sont investis dans des fonds monétaires et portent intérêts au taux de 1,15 % (2011 - 1,20 %). Les intérêts gagnés sur ces placements peuvent être utilisés afin de poursuivre cette initiative.

4. Immobilisations

	2012			2011		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	168 \$	-	168 \$	168 \$	-	168 \$
Terrain détenu pour le développement de programmes	250	-	250	250	-	250
Bâtiment et améliorations	2 065	576	1 489	2 049	525	1 524
Équipement informatique	699	574	125	662	445	217
Équipement de bureau	351	233	118	541	482	59
Mobilier de bureau	197	122	75	412	327	85
	3 730 \$	1 505 \$	2 225 \$	4 082 \$	1 779 \$	2 303 \$

Il y a plusieurs années, un terrain fut remis gratuitement à la Fédération pour le quel aucune juste valeur marchande n'a pu être raisonnablement déterminée. Aucune valeur n'a donc été incluse ci-haut en ce qui a trait ce terrain reçu gratuitement.

Au courant de l'exercice, le coût et l'amortissement cumulé des équipements informatiques, des équipements de bureau et du mobilier bureau désuet et complètement amorties fut radié des registres de la Fédération au montant de 590 000 \$ (2011 - 0\$).

De plus, tel qu'énoncé dans le sommaire des principales conventions comptables, la Fédération a changé sa méthode d'estimation de la durée de vie utile de l'équipement informatique à partir du 1^{er} mars 2011. L'impact de ce changement d'estimation comptable a résulté en une augmentation de 105 000 \$ des charges d'amortissement pour l'exercice terminant le 29 février 2012.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Au 29 février 2012

(Montants comparatifs en date du 28 février 2011)

5. Frais d'acquisition reportés des donateurs

	2012	2011
Coût	1 915 \$	2 644 \$
Moins: amortissement cumulé	1 458	2 250
Valeur comptable nette	457 \$	394 \$

Chaque année, le coût et l'amortissement cumulé des acquisitions entièrement amorties ont été retirés des livres de la Fédération. En 2012, le montant fut de 1 447 000\$ (2011 - 1 091 000 \$).

6. Crédoiteurs et charges à payés

Les crédoiteurs et les charges à payés comprennent 109 000 \$ canadien (2011 - 116 000 \$ canadien) libellés en dollars américains.

7. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance en date du 29 février 2012 se composent de financement de 125 000 \$ (2011 - 0 \$) spécifique à un programme. Ce montant n'avait pas encore été dépensé conformément aux exigences reliées à la réception du financement. La Fédération s'attend à dépenser ces fonds durant l'exercice 2013.

8. Information à fournir concernant le capital

L'information à fournir concernant le capital de la Fédération concorde avec les recommandations du chapitre 1535, Informations à fournir sur le capital, du manuel de l'ICCA, qui fixe les normes relatives aux informations à fournir concernant le capital de la Fédération et la façon dont il est géré.

Le capital de la Fédération comprend ses actifs nets qui en date du 29 février 2012 étaient de 9 157 000 \$ (2011 - 9 645 000 \$). De ce montant, 2 225 000 \$ affecté à l'interne (2011 - 2 303 000 \$) finance complètement l'investissement de la Fédération dans ses immobilisations et 457 000 \$ (2011 - 394 000 \$) est affecté à l'interne afin de financer complètement l'investissement de la Fédération dans ses frais d'acquisition reportés des donateurs. Tel qu'expliqué à la note 3 des ces états financiers, 200 000 \$ (2011 - 200 000 \$) du capital de la Fédération est mis de coté pour fin de dotation. En date du 29 février 2012, les réserves internes affectées de la Fédération totalisaient 6 054 000 \$ (2011 - 6 596 000 \$) tel que présentées au bilan de la Fédération et conformément à la convention approuvée par le Comité exécutif de la Fédération tel que décrit de façon plus approfondie dans cette note.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Au 29 février 2012

(Montants comparatifs en date du 28 février 2011)

8. Information à fournir concernant le capital (suite)

Les objectifs de la Fédération en ce qui a trait à la gestion de son capital affecté à l'interne est de maintenir sa capacité de :

- opérer efficacement;
- rencontrer le contingent des versements tel que déterminé par l'Agence du revenu du Canada;
- fournir des liquidités pour les opportunités de croissance;
- avoir des fonds disponibles pour les dépenses cycliques (i.e. dépenses dont l'occurrence n'est pas annuelle);
- avoir des fonds disponibles pour des augmentations inattendues de dépenses ou des diminutions inattendues des recettes; et
- fournir une structure constante et prévisible entourant les cotisations annuelles.

Les montants alloués aux actifs affectés à l'interne sont déterminés par référence aux actifs nets non-affectés disponible à l'allocation. La raison d'être de chaque composante des actifs nets affectés à l'interne de la Fédération ainsi que l'ordre dans lequel les montants sont mis de coté est telle qui suit :

- La réserve de remplacement d'immobilisations, si elle existe, vise à fournir des fonds disponibles afin de permettre le remplacement d'immobilisations.
- La réserve de fonds de roulements, si elle existe, vise à fournir des fonds disponibles en cas de perturbations inattendues dans les activités de levées de fonds.
- La réserve de programmes, si elle existe, vise à fournir des fonds disponibles afin de permettre la continuité des programmes de conservation.

Puisque les placements de la Fédération furent catégorisés comme étant détenus à des fins de transactions, toutes variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats lorsqu'elles ont lieu. Cependant, la Fédération sépare la portion non réalisée de la variation de la juste valeur en date du 29 février 2012, soit 221 000 \$ (2011 - 152 000 \$), comme composante distincte de l'actif net affecté à l'interne en tant que gains (pertes) nets sur placement non réalisés. Par conséquent, les autres actifs nets affectés à l'interne de la Fédération ne sont pas affectés avant que les gains ou pertes nets soient réalisés.

De plus, la Fédération a des obligations découlant de la publication de magazines qui constituent des produits constatés d'avance au 29 février 2012 d'un montant de 421 000 \$ (2011 - 416 000 \$) ainsi que d'autre produits constatés d'avance de 125 000 \$ (2011 - 0\$) pour des programmes spécifiques. Ces fonds sont disponibles pour fin de financement des activités d'exploitation de la Fédération pour l'année subséquente.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Au 29 février 2012

(Montants comparatifs en date du 28 février 2011)

8. Information à fournir concernant le capital (suite)

Les politiques de gestion de risques financiers de la Fédération, tel que décrit au sommaire des principales conventions comptables, furent établies afin d'aider la Fédération à rencontrer ses objectifs décrits plus haut, en assurant que le capital investis en marché boursier de la Fédération n'est pas à risque et que la Fédération ait suffisamment de liquidités. La Fédération a aussi une marge de crédit non utilisée d'un montant de 500 000 \$ (2011 - 500 000 \$) tel que décrits à la note 1 de ces états financiers, et est disponible afin de fournir des liquidités. Le Comité exécutif de la Fédération n'établit pas de critères quantitatifs en qui concerne le retour sur le capital, autre qu'établie dans ses politiques de gestion de risques financiers.

La Fédération n'est pas sujette à des restrictions imposées de l'externe sur son capital à l'exception des informations présentées à la note 3 de ces états financiers concernant les actifs nets affectés aux fins de dotation.

De plus, tel qu'expliqué à la note 10 de ces états financiers, la Fédération contrôle la Fondation canadienne de la faune (la Fondation) qui n'a pas été consolidée dans ces états financiers. Par conséquence, l'actif net auquel fait référence cette note ne comprend pas celui de la Fondation.

9. Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement

Le montant des variations des éléments hors caisse du fonds de roulement est composé des variations (entrées ou sorties de fonds des activités d'opérations) des comptes suivants:

	<u>2012</u>	2011
Débiteurs	77 \$	(91) \$
Dépenses payées d'avance	81	(18)
Créditeurs et charges à payer à l'exception des montants reliés aux immobilisations	(416)	428
Produits constatés d'avance	125	-
Obligations découlant de publication de magazines Court et long terme	5	(111)
	<u>(128) \$</u>	208 \$

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Au 29 février 2012

(Montants comparatifs en date du 28 février 2011)

10. La Fondation canadienne de la faune

La Fondation canadienne de la faune (Fondation) gère des fonds en fiducie pour qu'ils soient utilisés par la Fédération et par d'autres organisations qui partagent les mêmes objectifs que la Fédération ou la Fondation. D'après les règlements de la Fondation, celle-ci doit payer, transférer, ou assigner à la Fédération, une partie ou la totalité de ses actifs non-affectés, ses recettes, y compris le bénéfice net, à la demande de la Fédération. La Fondation est incorporée sans capital-actions sous la Partie II de la Loi sur les corporations du Canada. La Fondation est inscrite comme oeuvre de charité, elle est donc exonérée d'impôt et peut émettre des reçus officiels aux fins d'impôts à ses donateurs.

Les états financiers de la Fondation n'ont pas été consolidés avec les états financiers de la Fédération. Les états financiers de la Fondation peuvent être obtenus sur demande. Le résumé des actifs, passifs, solde des fonds, revenus et dépenses de la Fondation pour l'exercice terminé le 29 février 2012 est présenté ci-dessous avec les montants comparatifs pour l'exercice terminé le 28 février 2011.

	2012			2011	
	Fonds général	Fonds affectés	Fonds de dotation	Total	Total
Actif	1 868 \$	292 \$	227 \$	2 387 \$	2 492 \$
Passif	34 \$	-	-	34 \$	29 \$
Solde des fonds					
Affectés à l'externe	-	254	227	481	544
Affectés à l'interne	1 047	-	-	1 047	1 006
Opérations	487	-	-	487	399
Gains net non réalisés sur placements	300	38	-	338	514
	1 834	292	227	2 353	2 463
	1 868 \$	292 \$	227 \$	2 387 \$	2 492 \$
Revenus	118 \$	15 \$	2 \$	135 \$	133 \$
Revenu de placements	(81)	(8)	-	(89)	344
Dépenses	(59)	(97)	-	(156)	(185)
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses pour l'exercice	(22)	(90)	2	(110)	292
Solde des fonds, au début de l'exercice	1 856	382	225	2 463	2 171
Solde des fonds, à la fin de l'exercice	1 834 \$	292 \$	227 \$	2 353 \$	2 463 \$

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Au 29 février 2012

(Montants comparatifs en date du 28 février 2011)

10. La Fondation canadienne de la faune (suite)

Les fonds affectés de 254 000 \$ (2011 - 319 000 \$) comprennent le fonds canadien de la faune, au montant de 73 000 \$ (2011 - 159 000 \$). Le fonds canadien de la faune fut établi par la Fédération afin de financer divers programmes de conservation.

La réserve générale de la Fondation inclue un solde affecté à l'interne qui représente son capital permanent au montant de 1 047 000 \$ (2011 - 1 006 000 \$). L'augmentation du capital permanent a été de 41 000 \$ (2011 - 38 000 \$) suite à des dons commémoratifs et des abonnements à vie reçus de la Fédération canadienne de la faune.

Les placements de la Fondations ont été catégorisés comme actifs financiers détenus à des fins de transactions. Toutes variations de la juste valeur fut comptabilisées aux résultats d'exploitation de la Fondation lorsqu'elles furent réalisées. La Fondation a séparé la portion non réalisée des variations de justes valeurs existantes en fin d'exercice comme une composante distincte de l'actif net.

De plus, de temps à autre, la Fédération et la Fondation financent leurs programmes entre eux. Aucun financement n'a eu lieu lors des exercices de 2012 et 2011.

Certaines dépenses administratives de la Fondation sont payées par la Fédération et chargées à la Fondation. Ces transactions se font dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, ce qui représente le montant réel des dépenses engagées par la Fédération pour le compte de la Fondation. La Fédération fournit aussi des services administratifs et généraux qui n'ont pas été totalement imputés à la Fondation.

Les soldes dus et à recevoir de la Fondation qui résultent des transactions mentionnées ci-haut, portent aucun intérêt et sont remboursables sur demande. Aucune somme d'importance était payable pour l'exercice 2012 ou 2011.

11. Avantages payables au personnel

La Fédération participe à un régime à cotisations déterminées offrant des prestations de retraite. La dépense de l'exercice reliée au régime est de 121 000 \$ (2011 - 96 000 \$) qui représente la contribution actuelle requise de la Fédération au régime pour l'année.

12. Dépenses de levée de fonds

Les dépenses de levée de fonds présentées à l'état des résultats d'exploitation au montant de 3 686 000 \$ (2011 - 3 669 000 \$) sont présentées suite à l'allocation de 684 000 \$ (2011 - 1 756 000 \$) aux programmes d'éducation / conservations des dépenses de matériaux, de brochures et de poste reliées aux campagnes de courrier direct de la Fédération.

Fédération canadienne de la faune **Notes afférentes aux états financiers**

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Au 29 février 2012

(Montants comparatifs en date du 28 février 2011)

13. Montants comparatifs

Dans certains cas, les montants de l'année 2011 présentés pour fins de comparaison ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée pour les états financiers de l'exercice actuel.

La Fédération canadienne de la faune

Annexe des dépenses

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Pour l'exercice terminé le 29 février 2012

(Montants comparatifs pour l'exercice terminé le 28 février 2011)

	Programmes		Services de soutien			Total 2012	Total 2011
	Programmes d'éducation / conservation	Publication - de magazines	Levée de fonds	Administration et frais généraux	Publication de magazines		
Impression, publication, distribution, rapports et site web	4 588 \$	457 \$	2 007 \$	8 \$	33 \$	7 093 \$	7 782 \$
Salaires et charges sociales	2 829	138	240	708	-	3 915	3 677
Charges locatives	141	-	18	18	-	177	205
Communication et traitement informatique	218	66	515	355	-	1 154	1 079
Conférences, projets et évènement, assemblée annuelle et autres rencontres	1 527	-	-	192	-	1 719	920
Amortissement des immobilisations (note 4)	217	-	50	49	-	316	183
Amortissement des frais d'acquisition des donateurs	-	-	655	-	-	655	728
Autres	33	-	201	70	-	304	254
	9 553 \$	661 \$	3 686 \$	1 400 \$	33 \$	15 333 \$	14 828 \$